

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Flugverkehr
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Verwaltungsakt
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Flückiger, Bernadette
Freymond, Nicolas
Huguenet, François
Porcellana, Diane
Schär, Suzanne
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Flückiger, Bernadette; Freymond, Nicolas; Huguenet, François; Porcellana, Diane; Schär, Suzanne; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Flugverkehr, Verwaltungsakt, 1994 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militäreinsätze	1
Militärorganisation	1
Ausrüstung und Beschaffung	1
Infrastruktur und Lebensraum	2
Verkehr und Kommunikation	2
Luftfahrt	2
Umweltschutz	2
Klimapolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
BAZL	Bundesamt für Zivilluftfahrt
NATO	North Atlantic Treaty Organization
BK	Bundeskanzlei

DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
ChF	Chancellerie fédérale

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militäreinsätze

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 08.04.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Tout comme en Autriche, **les avions de l'OTAN se sont vu refuser le survol de la Suisse pour des raisons de neutralité**. La Confédération a motivé son attitude par le fait que l'Alliance ne disposait pas d'un mandat de l'ONU pour bombarder la Yougoslavie.¹

Militärorganisation

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 02.03.1994
SERGE TERRIBILINI

Le système radar tactique d'aviation **Taflir a été remis en service** après que son exploitation eut été partiellement interrompue suite à des incidents entre appareils civils et militaires.²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 17.03.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le chef des Forces aériennes, le commandant de corps Fernand Carrel, a proposé un **nouveau découpage du ciel suisse**. Actuellement, les militaires disposent de trois secteurs d'entraînement distincts, dont l'étroitesse ne conviendrait guère aux capacités du F/A-18. L'armée propose donc de créer un seul et unique espace militaire au centre du pays et de déplacer les couloirs aériens civils un peu plus en direction des frontières. Cette proposition a été bien accueillie chez Swisscontrol, l'organe civil du contrôle aérien, qui a toutefois noté la nécessité de coordonner de telles mesures avec les partenaires étrangers. En attendant, deux couloirs (Genève/Zurich et Zurich/Milan) sont ouverts au trafic civil selon une option large. Lorsque les militaires sont en l'air, la largeur de ces couloirs diminue. L'introduction des nouvelles routes aériennes en Europe ayant entraîné de nombreux retards et annulations, l'armée a finalement accepté de faire encore plus de place au trafic civil. Ainsi, les deux voies principales ont été élargies à 30 kilomètres au lieu de 26, cette mesure devant permettre d'augmenter de 10 à 20% le nombre des mouvements du trafic civil.³

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.12.2020
DIANE PORCELLANA

Pour assurer le **service de police aérienne permanent**, deux avions de combat armés seront opérationnels dès le 31 décembre – en adéquation avec le projet Police aérienne 24 et la motion de Hans Hess (plr, OW). Lors d'une première phase réalisée en 2016, la flotte pouvait être engagée du lundi au vendredi, de 8h à 18h, durant 50 semaines. Prolongé à 365 jours en 2017, les heures d'intervention ont été étendues de 6h à 22h. L'augmentation de la capacité de la police aérienne sur 24 heures permet la création d'environ 100 postes supplémentaires dans les Forces aériennes, à la Base logistique de l'armée et à la Base d'aide au commandement, et entraîne près de CHF 30 millions de coûts par année. Si nécessaire, d'autres jets de combat pourront être mobilisés au-delà des horaires habituels du service de vol militaire.⁴

Ausrüstung und Beschaffung

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 09.09.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le DDPS et le DETEC ont décidé de créer un service de la navigation aérienne unique regroupant le contrôle aérien civil inférieur (décollages et atterrissages) établi à Zurich-Kloten et la centrale d'engagement de l'aviation militaire de Dübendorf (ZH). L'emplacement de cette nouvelle entité n'est pas encore déterminé. Le contrôle civil inférieur de l'aéroport de Genève-Cointrin et le contrôle supérieur (survol de tout le territoire national) sont maintenus pour l'instant à Genève. Cette décision a été prise sur la base du rapport Helco (Helvetic Control), fruit d'un groupe de travail composé de Swisscontrol et des deux départements.⁵

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Luftfahrt

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.2000
PHILIPPE BERCLAZ

Les services civils et militaires de sécurité aérienne ont constitué le conseil d'administration de la nouvelle société qui a succédé à Swisscontrol. La **nouvelle société** a été nommée **Skyguide**. Elle répondait à la volonté du Conseil fédéral de réunir les contrôles aériens militaires et civils en une seule instance pour le 1er janvier 2001 dans le but d'améliorer l'utilisation de l'espace aérien suisse. Cette nouvelle structure avait été décidée en août 1999 par les ministres concernés, Adolf Ogi et Moritz Leuenberger. Elle faisait suite au rapport HELCO. La nouvelle société gèrera la navigation aérienne dans un espace unifié, tant pour l'aviation civile que pour les Forces aériennes.⁶

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 14.08.2008
NICOLAS FREYMOND

Après une série d'accidents de planeur, dont plusieurs mortels, l'OFAC a adopté un **train de mesures visant à améliorer la sécurité du vol à voile**. De nature essentiellement préventive, ce plan d'action oblige notamment les pilotes âgés de 60 ans et plus à se soumettre à un examen médical périodique et à un vol de contrôle pour obtenir le renouvellement de leur licence. Tous les pilotes, indépendamment de leur âge, seront en outre tenus d'annoncer tout fait médical important susceptible d'avoir des répercussions sur leur capacité de pilotage. Globalement bien accueillies par les milieux concernés, ces mesures entreront en vigueur au 1er janvier 2009.⁷

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 14.01.2011
SUZANNE SCHÄR

Im Januar des Berichtsjahrs erklärte das Bundesamt für Zivilluftfahrt (BAZL) den Nationalpark im Engadin, das Gebiet Adula/Greina, das Binntal sowie die Landschaft Weissmies zu sogenannten **Landschaftsruhezonen** und rief die Piloten dazu auf, diese soweit wie möglich zu meiden.⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 01.04.2011
SUZANNE SCHÄR

Anfang April trat das revidierte **Luftfahrtgesetz** mit geänderten Bestimmungen zur Finanzierung von Skyguide und neuen Kompetenzen für das BAZL in Kraft.⁹

Umweltschutz

Klimapolitik

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 02.03.2021
BERNADETTE FLÜCKIGER

Im März 2021 bestätigte die BK das **Zustandekommen des Referendums über das neue CO2-Gesetz**. Die beiden Komitees «Wirtschaftskomitee gegen das CO2-Gesetz» sowie «Referendum für einen sozialen und konsequenten Klimaschutz» reichten dafür insgesamt 72'622 gültige Unterschriften ein. Gemäss Entscheid des Bundesrates wird diese Vorlage am 13. Juni 2021 zur Abstimmung kommen.¹⁰

1) 24h, 8.4.99.

2) Presse du 2.3.94.

3) LT, 12.2.99; 24h, 19.2.99 (découpage); TG, 17.3.99 (élargissement).

4) Communiqué de presse DDPS du 29.12.20; CdT, Lib, NZZ, TA, 30.12.20

5) LT, 9.9.99.

6) Lib., 27.5.00; NZZ, 30.11.00.

7) Presse du 14.8.08.

8) NZZ, 14.1.11

9) Medienmitteilung BAZL, 4.3.2011.

10) BBI 2021, S. 462 f.; Medienmitteilung BK vom 3.3.21